



*Communiqué de presse
Paris, le 14 février 2017*

Les grandes institutions culturelles poursuivent leur implication dans les quartiers populaires

Signature de huit nouvelles conventions de jumelage entre grands établissements culturels et zones de sécurité prioritaires franciliennes (ZSP)

Suite aux treize conventions de jumelage entre grands établissements culturels et zones de sécurité prioritaires franciliennes (ZSP) signées le 12 juillet dernier, par Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, et Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a signé, ce jour, huit nouvelles conventions, pour permettre aux habitants des ZSP de participer et vivre pleinement la culture.

« C'est le pari que nous faisons : rapprocher la culture de ceux qui en sont éloignés, leur donner à voir un autre possible grâce à l'art, à la culture et aux créateurs, mais en même temps, apprendre de la richesse que ces quartiers nous offrent et répondre aux aspirations de la jeunesse dans toute sa diversité » a souligné Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication.

Des conventions pour impliquer les ZSP dans les parcours artistiques

L'objectif des jumelages EPC/ZSP consiste à donner aux établissements culturels la possibilité d'inventer des actions spécifiques pour les habitants de ces quartiers, à parier sur des aventures artistiques qui font partager aux populations, émotion et exigence culturelles, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance à la République. Il s'agit également de rendre les publics, notamment les plus jeunes, acteurs des processus culturels. Bien évidemment, cette démarche originale est entreprise en pleine confiance avec les maires des communes et arrondissements concernés.

Huit nouvelles conventions

Huit nouveaux établissements culturels comme le Grand palais, le musée d'Orsay, la Basilique Saint-Denis ou Radio France, ont répondu présents à l'appel du préfet la région d'Île-de-France, Jean-François Carenco, pour s'ouvrir à un public éloigné de la culture et faire en sorte que tous et toutes puissent s'exprimer par celle-ci.

Concrétisation des treize premières conventions

Plus de six mois après la signature des premières conventions, les projets commencent à émerger et les jeunes s'approprient peu à peu la culture. C'est une réussite, comme le prouve l'expérience Versailles chorégraphiée, qui met en place des ateliers de danse et des visites commentées au profit des habitants des Mureaux.

Liste des conventions de jumelage		
Dpt	Z.S.P.	E.P.C.
75	Paris 18^e (quartier de la Goutte d'Or) Paris 20^e (quartier Saint-Blaise)	Théâtre national de Chaillot Bibliothèque Nationale de France
77	Torcy (Quartiers de l'Arche-Guédon, Mail, Beaugard, Belvédère)	Ferme du Buisson, Château de Champs-sur-Marne
78	Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville (le Val Fourré et les Merisiers)	Musée d'Orsay
92	Asnières-sur-Seine (Les Hauts d'Asnières), Gennevilliers (Le Luth), Colombes (Petit Colombes)	Radio France, Théâtre de Nanterre Amandiers
93	Saint-Denis (quartiers du centre-ville et de la Basilique, ZAC Landy Nord)	Basilique de Saint-Denis
95	Gonnesse - Val d'Oise (Quartier de la Fauconnière) Louvres- Fosses - Val d'Oise	Réunion des musées nationaux, Grand Palais Création vocale et scénique d'Aulnay-sous-Bois

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
 01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
 Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF